

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons tenue à la demande du président, en vertu de l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, le 14<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023 à 18 h 15, via l'application TEAMS, le tout conformément aux dispositions prévues au Règlement relatif à la participation à distance aux séances du CA.

Membres	Nom	Catégorie	Présent	Absent
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1	X	
	Antoine Prévost	Membre parent – District 2	X	
	Martine Tremblay	Membre parent – District 3	X	
	François Lessard	Membre parent – District 4	X	
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5	X	
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant	X	
	Cléo Guillemette	Membre du personnel professionnel non enseignant	X	
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien	X	
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement	X	
	Isabelle Dagneau	Membre du personnel d'encadrement	X	
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	X	
	Jacky Mathieu	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	X	
	Kévin Roy	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	X	
	France Dumont	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	X	
	Isabelle Poulin-Rioux	Personne âgée de 18 à 35 ans	X	
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X	
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X	
	Dany Grégoire	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général	X	

**1.**

**Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le directeur général souhaite la bienvenue aux membres.

**2.**

**CA23-285 – Ordre du jour**

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

<b>Général</b>
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Points de décisions</b>
3. Adhésion au projet d'auto-assurance
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Levée de la séance et prochaine séance</b>
4. Levée de la séance
5. Prochaine séance : 21 mars 2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Période de questions réservée au public**

N/A.

### **3.**

#### **CA23-286 – Adhésion au projet d'auto-assurance**

Considérant les hausses importantes des primes des assureurs privés pour les protections d'assurance responsabilité civile depuis les 5 dernières années;

Considérant les conclusions de l'étude actuarielle de faisabilité d'un regroupement de 62 centres de services scolaires et commissions scolaires démontrant la faisabilité et la viabilité d'une assurance autogérée sous la forme d'une union réciproque (ci-après : l'union) prévue à la Loi sur les assureurs (RLRQ., c. A-32.1);

Considérant que les analyses actuarielles démontrent que la viabilité de l'union repose sur un engagement des membres pour une première période de cinq ans;

Considérant que la participation à l'union réciproque constitue un niveau de protection équivalent et parfois supérieur à celle du marché privé;

Considérant les primes à prévoir sur les cinq ans seront équivalentes ou moindres en estimant les augmentations à prévoir des assureurs privés et que l'union aura ainsi accumulé un Fonds de réserve important pour sa pérennité;

Considérant que chaque membre à l'union doit désigner un représentant parmi les cadres et hors-cadres de son organisation pour le représenter;

Considérant le projet de convention déposé soumis avec les présentes;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu :

- a) d'adhérer à l'union réciproque pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2028;
- b) d'autoriser le directeur général à signer la convention des membres pour et au nom du centre de services scolaire/de la commission scolaire et de prendre toutes mesures ou actions nécessaires à y donner plein effet;
- c) de désigner madame Annie Garon à titre de représentante du Centre de services scolaire des Hauts Cantons.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **Période de questions réservée au public**

N/A.

### **4.**

#### **Levée de la séance**

À 18 h 30, sur la proposition de madame Martine Tremblay, la séance est levée.

### **5.**

#### **Prochaine séance**

Le mardi 21 mars 2023 à 19 h.

---

M. Antoine Prévost, président

---

Me Annie Garon, secrétaire générale